NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201681 - Gervanne et rebord occidental du Vercors

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201681

1.3 Appellation du site

Gervanne et rebord occidental du Vercors

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

26/02/2016

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 28/11/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/11/28/TREL1930061A/jo/texte

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,15847°

Latitude : 44,8155°

2.2 Superficie totale

18150 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
26035	BEAUFORT-SUR-GERVANNE
26066	CHAFFAL
26098	COBONNE
26100	COMBOVIN
26128	EYGLUY-ESCOULIN
26141	GIGORS-ET-LOZERON
26163	LEONCEL
26183	MIRABEL-ET-BLACONS
26195	MONTCLAR-SUR-GERVANNE
26221	OMBLEZE
26240	PLAN-DE-BAIX
26346	SUZE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (55,14%)
Méditerranéenne (44,86%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 *Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis*		0,13 *(0 %)*		M	D			
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0 *(0 %)*		M	D			
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		0,76 *(0 %)*		M	C	C	C	C
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		7,45 *(0,04 %)*		M	B	C	B	B
3250 *Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum*		15,3 *(0,08 %)*		P	A	C	A	A
4030 *Landes sèches européennes*		2,06 *(0,01 %)*		M	C	C	B	B
4060 *Landes alpines et boréales*		0,03 *(0 %)*		M	D			
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		432,13 *(2,38 %)*		M	B	C	B	B
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		307,64 *(1,69 %)*		M	B	C	B	B
5210 *Matorrals arborescents à Juniperus spp.*		86,4 *(0,48 %)*		M	B	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	24,45 *(0,13 %)*		M	A	C	A	A
6120 *Pelouses calcaires de sables xériques*	X	7,54 *(0,04 %)*		M	B	C	B	B
6170		29,88		M	B	C	B	B

Pelouses calcaires alpines et subalpines		*(0,16 %)*						
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	365 *(2,01 %)*		M	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		1609 *(8,87 %)*		M	B	C	B	B
6220 *Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	X	0,22 *(0 %)*		M	C	C	C	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	16,72 *(0,09 %)*		M	B	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		2,55 *(0,01 %)*		M	C	C	B	B
6420 *Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion*		0,91 *(0,01 %)*		M	C	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		4,62 *(0,03 %)*		M	C	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		309 *(1,7 %)*		M	B	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		26,48 *(0,15 %)*		M	A	C	A	A
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,47 *(0 %)*		M	A	C	A	A
7230 *Tourbières basses alcalines*		9,97 *(0,05 %)*		M	B	C	B	B
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		2,52 *(0,01 %)*		M	B	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		137,8 *(0,76 %)*		M	B	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		95,62 *(0,53 %)*		M	A	C	A	A
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	4	M	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	221,34 *(1,22 %)*		M	A	C	A	A

9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		9,73 *(0,05 %)*		M	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		490 *(2,7 %)*		M	A	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		2576 *(14,19 %)*		M	A	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	274,13 *(1,51 %)*		M	B	C	B	B
92A0 *Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba*		21,03 *(0,12 %)*		M	B	C	B	B
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		47,34 *(0,26 %)*		M	B	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	V	DD	C	C	C	C
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	M	C	B	C	B
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	R	M	C	B	C	B
F	1138	*Barbus meridionalis*	p			i	C	M	C	B	C	B
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	C	M	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	0	400	bfemales	R	G	C	B	C	B

M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	200	250	bfemales	R	G	C	B	C	B
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	R	P	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	r			i	V	G	C	C	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	r	0	50	bfemales	R	G	C	B	C	A
M	1321	*Myotis emarginatus*	p	0	2000	bfemales	V	G	B	A	C	A
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p	0	150	bfemales	V	G	C	A	C	A
M	1324	*Myotis myotis*	r			i	R	P	C	C	C	C
M	1337	*Castor fiber*	p			i	R	P	C	C	C	C
M	1352	*Canis lupus*	p			i	P	P	C	A	B	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	V	DD	C	B	B	B
M	1361	*Lynx lynx*	p			i	R	P	C	C	C	C
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	C	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*				C	X				X	

A		*Rana dalmatina*				C	X				X	
B		*Streptopelia turtur*	192	1918	p	C			X		X	
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*				V	X				X	
M		*Myotis nattereri*				P	X				X	
M		*Nyctalus lasiopterus*				V	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				C	X				X	
M		*Pipistrellus pygmaeus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*				P	X				X	
M		*Hypsugo savii*				C	X				X	
M		*Plecotus auritus*				R	X				X	
M		*Plecotus austriacus*				R	X				X	
M		*Vespertilio murinus*				P	X				X	
M		*Tadarida teniotis*				P	X				X	
M		*Muscardinus avellanarius*				P	X				X	
M		*Myotis alcathoe*				V	X				X	
M		*Myotis brandtii*				R	X				X	
M		*Eptesicus nilssonii*				P	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*				C	X				X	
M		*Plecotus macrobullaris*				P	X				X	
M		*Myotis daubentonii*				P	X				X	
R		*Lacerta bilineata*				C	X				X	
R		*Podarcis muralis*				C	X				X	

R		*Hierophis viridiflavus*				V	X				X	
R		*Natrix natrix*				C					X	
R		*Zootoca vivipara*				C					X	
R		*Zamenis longissimus*				C	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	50 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	15 %
N19 : Forêts mixtes	15 %

Autres caractéristiques du site

Le site est localisé dans le département de la Drôme sur 2 domaines biogéographiques : 55% sur le domaine alpin et 45% sur la zone biogéographique méditerranéenne.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

Les pelouses sèches ont tendance à se fermer progressivement du fait du recul du pâturage (boisement naturel).
Certains habitats sont sensibles au piétinement, à la destruction directe (tuffières, ripisylves...), à l'asséchement du milieu suite au drainage.
Pour les chiroptères, les menaces potentielles sont le dérangement sur les lieux de reproduction ou d'hivernage, et les traitements phytosanitaires (destruction de la ressource alimentaire).

4.2 Qualité et importance

Le site est constitué par la vallée de la Gervanne et de la Sye, affluents de la rivière Drôme, ainsi que du rebord sud-ouest du plateau du Vercors qui la prolonge vers le nord. Partagé entre les influences alpines et méditerranéennes, ce site présente une grande richesse faunistique et floristique et des milieux très diversifiés, depuis la chênaie pubescente à buis jusqu'à l'étage montagnard (col de la Bataille et roc du Toulaud), de 200 m d#altitude à 1450m.

L'agriculture est très diversifiée avec sur le 1/3 nord l'élevage qui prédomine, le 1/3 central étant consacré à des cultures spécialisées (vigne, plantes aromatiques, maraîchage), et le 1/3 sud à l'herbage, les céréales et l'élevage caprin.
La forêt est assez peu présente, se partageant entre la forêt méditerranéenne au sud-est et sud-ouest, et montagnarde au nord.

Ainsi sont présents 35 habitats d'intérêt communautaire dont 8 prioritaires, 18 espèces d'intérêt communautaire (de l'annexe II de la directive Habitats # Faune - Flore), toutes faunistiques, une trentaine d'espèces de l'annexe IV et une dizaine de l'annexe V de la directive Habitats # Faune - Flore.

La vallée de la Gervanne est surtout connue pour accueillir de nombreux chiroptères : 26 espèces dont 8 de l'annexe II, en particulier le Petit et le Grand Rhinolophes, les Murins à oreilles échancrées et de Bechstein, le Minioptère de Schreibers, avec une vingtaine de gîtes de reproduction et une dizaine de gîtes d'hivernage. Trois autres espèces de chauves-souris sont « potentiellement présentes », dont le Rhinolophe euryale, mais ceci nécessite d'être confirmé par des études complémentaires.

Parmi les habitats remarquables d'intérêt communautaire, il faut citer les pelouses sèches sur calcaires, qui présentent une grande richesse en orchidées sur près d'un cinquième de la surface (habitat prioritaire 6210*).
Un des objectifs de gestion du site sera donc de maintenir le milieu ouvert dans les zones de pelouses en favorisant le pâturage.
La surface de l'habitat 3250 "Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum" a été estimée à 15,3 hectares, correspondant aux rivières suivantes : Gervanne (29,9 km), Sye (12,5 km) et Sépie (8,6 km).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	J02.01	Comblement et assèchement		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	89,2 %
Propriété d'une association, groupement ou société	0,2 %
Domaine communal	4 %
Domaine public de l'état	6,6 %

4.5 Documentation

Document d'objectifs du site FR8201681 "Pelouses à orchidées et lisières du Vercors occidental" en cours d'élaboration - Parc naturel régional du Vercors.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	2 %
80	Parc naturel régional	75 %
21	Forêt domaniale	6,6 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Gorges d'Omblèze et cascade de la Druise	+	2%
80	PNR du Vercors	*	75%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional du Vercors

Adresse : maison du parc - chemin des fusillés 38250 Lans-en-Vercors

Courriel : info@pnr-vercors.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : document d'objectifs du site FR8201681
Lien :
https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8201681-gervanne-et-rebord-occidental-du-vercors-a21187.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201692 « Gervanne et rebord occidental du Vercors » (ancien nom : Pelouses à orchidées et lisières du Vercors occidental) a été validé par le comité de pilotage le 24 juin 2015. C'est le Parc naturel régional du Vercors qui a porté l'élaboration de ce document, comme pour tous les autres sites Natura 2000 situés dans son périmètre, conformément aux engagements figurant dans sa charte.

A. OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION

Les objectifs de développement durable du document d'objectifs sont les suivants :
- préserver, voire restaurer, les milieux aquatiques et humides
- assurer la bonne conservation des milieux ouverts

- favoriser la biodiversité dans les zones agricoles
- promouvoir une gestion des espaces forestiers favorables aux habitats d'intérêt communautaire ou abritant des espèces d'intérêt communautaire
- préserver les milieux rocheux et leurs espèces inféodées
- maintenir, voire améliorer la capacité d'accueil pour les chauves-souris
- améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats et assurer leurs suivis.

B. MESURES DE GESTION

Les objectifs principaux définis dans le document d'objectifs pourront être atteints grâce aux mesures suivantes :
- des mesures agro-environnementales adaptées dans le cadre d'un PAEC (projet agroenvironnemental et climatique)
- une gestion forestière respectueuse des habitats d'intérêt communautaire et accueillante pour la faune, en particulier les chauves-souris
- des mesures pour préserver voire recréer un réseau d'espaces diversifiés favorables à la circulation des espèces
- la préservation des habitats (zones humides, tuffières) et des espèces les plus fragiles
- une prise en compte des enjeux naturalistes dans l'organisation et la pratique sportive ou de loisirs.

La mise en #uvre se décline ainsi : MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) pour les milieux agricoles, contrats Natura 2000 pour les autres types de milieux (forestiers ou non), mise en #uvre et suivis dans le cadre d'une convention annuelle d'animation avec le PNRV (Parc naturel régional du Vercors).